

**NON OPPOSITION A LA DECLARATION PREALABLE MAISON
INDIVIDUELLE**

DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE D'AUTORISATION		Référence dossier :
Déposée le 23/07/2024		N° DP 34116 24 M0098
Affichée le 26/07/2024		
Par	Monsieur JAVELLY AXEL	
Demeurant à	0060 Rue DU GOUR 34790 GRABELS	
Pour	Création de mur de clôture plein de 2 mètres de haut	
Sur un terrain sis	60, Rue DU GOUR 34790 GRABELS	
Parcelle(s)	BN0092	

URBANISME
AFFICHAGE EFFECTUE
DU 29/08/2024
AU 29/10/2024
NON OPPOSITION
GRABELS, LE
LE MAIRE,

Le Maire,



- Vu la demande susvisée ;
- Vu le Code de l'urbanisme, notamment ses articles L421-1 et suivants et R421-1 et suivants ;
- Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé ;
- Vu le Plan de Prévention des Risques d'inondation approuvé ;
- Vu le Plan de Prévention des Risques d'incendies de forêt approuvé ;
- Vu le porter à connaissance de la carte départementale d'aléas incendie de forêt, approuvé le 17/12/2021 ;
- Vu Le Schéma Directeur d'assainissement pluvial des services de Montpellier Méditerranée Métropole en date du 18/07/2018 notifiant la nouvelle connaissance de l'aléa inondation par ruissellement pluvial ;
- Vu l'avis défavorable de la Direction Déléguée des Cycles de l'Eau Service Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) en date du 26/07/2024 ;

ARRETE :

ARTICLE UNIQUE : Il n'est pas fait **opposition** à la déclaration préalable pour le projet décrit dans la demande susvisée.

GRABELS, le 20 AOUT 2024

Pour le Maire par délégation
L'Adjoint délégué
Monsieur Jean-Pierre OLIVARES

